

En effet, les ententes conclues entre Québec et Ottawa ne doivent pas être la source de nouveaux conflits stériles. Le Québec est et doit demeurer le maître absolu de son territoire. Toute tergiversation tendant à faire diminuer l'autorité des provinces sur leur territoire respectif ne serait due qu'à la mauvaise volonté du gouvernement fédéral, car, en définitive, que l'argent provienne d'Ottawa ou des provinces, du Québec en particulier, il provient toujours des goussets des contribuables. Il est donc injuste et inadmissible qu'une partie de la population d'une région puisse souffrir et subir les conséquences de disputes constitutionnelles. Depuis trop longtemps, les Québécois ont à endurer des pertes d'argent, de prestige et de progrès à cause de l'entêtement tout simplement bête des gouvernements provinciaux qui se sont succédé et dont les querelles verbales ont engendré tous les maux qui affligent le Québec présentement.

Je ne veux pas blâmer exclusivement les gouvernements provinciaux. Toute cette situation équivoque est provoquée par le gouvernement fédéral. Les poussées centralisatrices du gouvernement, et plus particulièrement des gouvernements libéraux, ont engendré toutes ces difficultés. Le paternalisme offusquant dont fait montre le fédéral à l'égard des provinces n'arrange pas les choses. L'appétit insatiable du gouvernement fédéral libéral n'a d'égal que la désinvolture avec laquelle il offre ou refuse aux provinces l'argent nécessaire à leur développement. Ce jeu enfantin doit cesser. Si le projet de loi actuellement à l'étude établit des relations franches entre les parties en cause, au moment de la signature du bail, on évitera le climat tendu comme celui qui prévaut actuellement au sujet du parc Forillon.

• (3.50 p.m.)

Il ne faudrait pas qu'on se heurte aux mêmes problèmes en élaborant les plans du futur parc national de la Mauricie. Depuis au delà d'un an, je m'intéresse grandement à ce projet. J'ai même déjà fait des interventions à la Chambre à ce sujet. Jusqu'ici, on était relativement satisfait du progrès de ce projet. Cependant, il semble maintenant que des disputes éclateront au sujet de l'emplacement de ce parc national.

Un comité désintéressé et très actif connu sous le nom du Comité du futur parc national Mékinac a été formé. J'ai reçu d'un peu partout des représentations et tout le monde est bien d'accord sur le choix de l'emplacement proposé par ce comité. La Mauricie désire un

parc national, car cela constituerait un stimulant économique pour la région.

Nous félicitons le comité de Shawinigan, en particulier, qui a fait une magnifique publicité. Puis, le Comité du futur parc national de Mékinac s'est fait remarquer par les études qu'il a effectuées, les mémoires qu'il a présentés et les plans qu'il a communiqués à tous les intéressés. La plus importante de ces études a abouti au choix d'un emplacement remarquable, qui servira les intérêts de la haute et de la basse Mauricie. On a tenu compte du fait qu'il fallait protéger les travailleurs forestiers. La survie économique des municipalités de la rive est du Saint-Maurice dépend directement de la forêt. Il est donc logique de proposer un emplacement où aucune exploitation forestière importante n'est envisagée d'ici 50 ans. On protège ainsi une industrie importante et essentielle de la région.

En arrêtant le choix d'un emplacement, il faudra ne pas tenir compte des intérêts égoïstes de certains individus. Le gouvernement fédéral devra considérer objectivement tous les projets présentés. La Mauricie rejettera toute argumentation partisane, comme, par exemple, éviter de choisir la rive est du Saint-Maurice, sous prétexte qu'elle fait partie de la circonscription d'un créditiste ou encore choisir la rive ouest, parce qu'elle fait partie de la circonscription du ministre responsable des parcs nationaux, l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien), ou encore, parce que le ministre du Travail du Québec y possède un chalet! Non! Soyons sérieux et réalistes.

Un parc national doit servir la population. Le coût, la rentabilité, l'opinion des gens sont des facteurs trop importants pour être pris à la légère et le ministre devra par conséquent en tenir compte.

A mon humble avis, le projet présenté par le comité de Saint-Tite et de Sainte-Thècle, relativement au choix d'un emplacement, doit être étudié à fond et accepté. Et, surtout, que le ministre se garde bien de patauger dans les méandres du parti au pouvoir au Québec!

Si l'on n'avait affaire qu'à un seul gouvernement, il ne se présenterait peut-être aucune difficulté. Mais lorsqu'il s'agit de deux ordres de gouvernement et qu'on sait, en particulier, que le Québec déclenchera des élections prochainement, il s'ensuit qu'il faut se méfier de tout le «patronage» ainsi que de toute influence induite qui pourraient se produire, lorsqu'il s'agit d'un choix aussi important que celui de l'emplacement d'un parc national.

Je désirais, avant que les négociations ne soient déjà trop engagées, que le ministre res-